



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amélie Froidevaux – Tourisme & Activité de Pleine Nature
Violaine Gudin - Communication

LA CARTE TOURISTIQUE DES BARONNIES PROVENÇALES, POUR NE RIEN MANQUER DU PARC

Afin de donner davantage de lisibilité à la « destination Parc » et de répondre à la demande des professionnels du tourisme, le Parc s'est lancé dans l'édition d'une carte touristique de découverte de son territoire. L'objectif ? Pratique avant tout ! D'où l'édition d'une carte papier au format de poche et téléchargeable en ligne sur le site du Parc (baronnies-provencales.fr).

Cette carte est diffusée gratuitement au sein des Offices de Tourisme et bureaux d'accueil/information touristique « relais du Parc » ainsi que dans des hébergements touristiques. Elle valorise équitablement les sites emblématiques de chacun des bassins touristiques du Parc en mettant en valeur ses spécificités, ses atouts et son identité autour des filières figurant dans la Charte : sports de nature, plantes et bien-être, nuit. Ce document du fait de sa large diffusion donne plus de lisibilité à l'offre touristique du territoire tout en mettant particulièrement en valeur le classement « Parc naturel régional ».

Le travail collaboratif réalisé en lien avec les 18 Offices de Tourisme du territoire a permis de confirmer la synergie qu'il existe entre le Parc et ces acteurs essentiels du secteur touristique. Enfin, l'édition de cette carte traduit concrètement l'ambition du Parc de développer un tourisme respectueux de l'équilibre entre vie locale, fréquentation et préservation des patrimoines.

